

cette branche des connaissances humaines, complément indispensable de la philologie, de l'histoire et de la géographie.

Il nous reste maintenant à expliquer la déformation du mot *Triguncius* ou *Trigoncius*. Ce mot serait, selon nous, une variante de *trigonus*, *trigonus*, *trigonium*, *trigonum*, *trigon*. Tous se retrouvent avec leurs acceptions particulières dans les glossaires où l'on a recueilli les mots en usage dans la basse ou dans la mauvaise latinité.

Il est à supposer que le notaire rédacteur de la charte de 932 a subi l'influence d'une prononciation ayant cours de son temps, et que, en écrivant *Triguncius* au lieu de *Trigonus*, et en y ajoutant un *c*, il n'a fait qu'accuser la force et l'ampleur qu'on donnait alors à l'articulation finale de ce mot.

Que de plus, le peuple lyonnais a, de bonne heure, répudié la désinence *ius*, étrangère au génie de sa langue ; que de plus encore, amoureux de l'euphonie, il a supprimé la gutturale intermédiaire *g* ; et qu'alors, en vertu de cette double mutilation, *Triguncius* est devenu d'abord *Trigon*, puis *Trionz*, puis encore *Trions*, puis enfin *Trion*.

D'après ces textes originaux et les réflexions qu'ils nous ont suggérées, nous sommes loin et de l'arc de triomphe, et du triumvir, et des trois voies, et des trois fontaines, et de la réunion des trois lignes d'aqueducs, interprétations consacrées jusqu'à ce jour et chères à tous les Lyonnais.

Comme nous tenons à justifier ce que nous venons de dire au sujet de ces suppressions de désinences et de lettres gutturales fortement articulées, nous citerons, entre des milliers d'exemples, ceux qui nous semblent les plus caractéristiques ; ils sont pris dans notre propre contrée.